

# Evaluation de l'impact du COVID-19 en Grand Est

## Agriculture – Agroalimentaire - Forêt

Date de mise à jour : 15/05/2020  
Période : Semaine8 – Du 11 au 15 mai 2020

Contributions des Chambres (CDA 08, 10/52, 51, 54, 55, 57, 88, 67, 68, CRAGE et APCA), Interbev Grand Est, CIL Grand Est, Est horticole, FIBOIS, CIVA/AVA/Les grandes maisons d'Alsace, FAGE, IDELE, CGB, Fédération du Négoce Agricole, FranceAgriMer, AGRESTE



Cette note est rédigée par la Chambre Régionale d'Agriculture du Grand Est et est établie sur la base des informations transmises par un réseau de contributeurs départementaux et régionaux. Elle ne prétend pas à l'exhaustivité chaque semaine et s'efforce de traiter progressivement et régulièrement toutes les filières régionales de manière approfondie, en fonctions des éléments disponibles et de l'actualité.

**En viticulture, les 1<sup>ères</sup> données sur les expéditions en début de période de confinement sont dévoilées et les bassins viticoles régionaux commencent à chiffrer les (lourdes) pertes de Chiffres d'Affaires prévisionnelles suite à la crise.**

**En élevage, si la situation semble moins morose en lait en grande partie grâce à l'écrêtement (provisoire ?) du pic de production du printemps, le marché de la viande bovine est toujours déprimé, notamment en JB où le stock d'animaux invendus grossit.**

**En grandes cultures, les productions d'orge brassicole et de Pommes de Terre sont également impactées par la crise.**

**La problématique de la main d'œuvre reste une préoccupation de plusieurs filières (maraichage, viticulture...). La concrétisation de l'annonce par le Ministre de l'intérieur de dérogations supplémentaires pour la circulation des travailleurs saisonniers dans l'UE est attendue.**

### Contact



## TOUTES PRODUCTIONS ET TOUS MAILLONS

---

**La reprise d'activité s'engage progressivement avec le début du déconfinement, mais l'ensemble des acteurs économiques sont en phase d'incertitude face à l'attitude des consommateurs, à la durée de cette période « intermédiaire », à l'évolution de la pandémie, à la mise en œuvre de l'ensemble des nouveaux protocoles sanitaires...** Aussi, les informations remontées cette semaine apportent une nouvelle fois peu d'évolutions, les préoccupations des chefs d'entreprises étant mobilisées par ailleurs.

Le constat étant établi désormais pour la majorité des productions et les mesures d'urgences générales étant effectives depuis plusieurs semaines, **le temps est désormais, pour les filières et les pouvoirs publics, à l'échange afin d'étudier la mise en œuvre de dispositifs sectoriels adaptés à chacun, avec des 1ères propositions de l'Etat comme en viticulture.** Enfin, le levier de la relance de la consommation est également en réflexion au niveau UE et mondial.

**D'un point de vue global, la disponibilité de la main d'œuvre reste toujours un point important pour les acteurs des filières.** L'étau se desserre petit à petit au sein de l'UE : le Ministre de l'intérieur a annoncé le 7 mai dernier des « dérogations supplémentaires » pour franchir la frontière entre la France et un pays de l'Union européenne, notamment « un motif économique impérieux » pour les travailleurs saisonniers agricoles ayant un contrat de travail. Par contre, la fermeture des frontières extérieures de l'UE reste la règle : un assouplissement progressif et ordonné des règles de circulation viendra, en temps voulu, quand la situation sanitaire le permettra, et en concertation avec l'ensemble des États concernés. L'Allemagne vise pour sa part une levée à la mi-juin des restrictions de circulation mises en place à ses frontières.

Comme évoqué depuis plusieurs semaines (cf également filière Fruits et Légumes), les besoins n'ont été que partiellement couverts par la main d'œuvre locale ou par l'appel aux personnes en chômage partiel, en dépit de l'afflux de candidatures sur les plateformes dédiées. Les agriculteurs eux-mêmes étaient réticents à recruter des néophytes dont la disponibilité n'était pas garantie au-delà du confinement.

**Particulièrement touché par la Covid-19, l'Alsace a lancé très tôt (dès fin mars) une enquête auprès des agriculteurs afin de connaître les impacts de la crise sur les exploitations, les difficultés rencontrées et les besoins d'accompagnements souhaités.** Les exploitants ont donc été invités à répondre en ligne à un questionnaire élaboré par la Chambre d'agriculture Alsace (lien [ici](#)), en accord avec les OPA des filières concernées, pour mesurer l'impact économique probable de cette crise. Même si il ciblait dans un 1<sup>er</sup> temps les horticulteurs, les producteurs de fruits et légumes, les producteurs qui vendent en circuits courts et les producteurs de montagne qui font de la vente directe, l'ensemble des producteurs pouvait compléter le questionnaire.

---

### Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



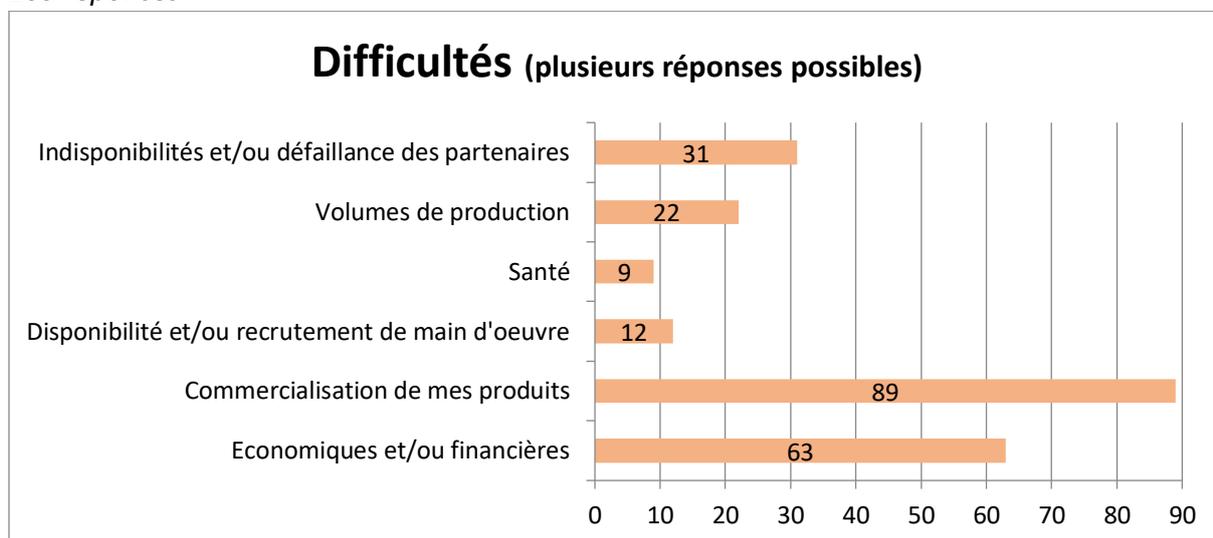
**109 réponses ont été collectées à fin avril (peu de réponses complémentaires sur début mai).**

*Les résultats complets sont disponibles sur demande auprès de la Chambre d'Agriculture d'Alsace.*

Les principaux éléments à retenir :

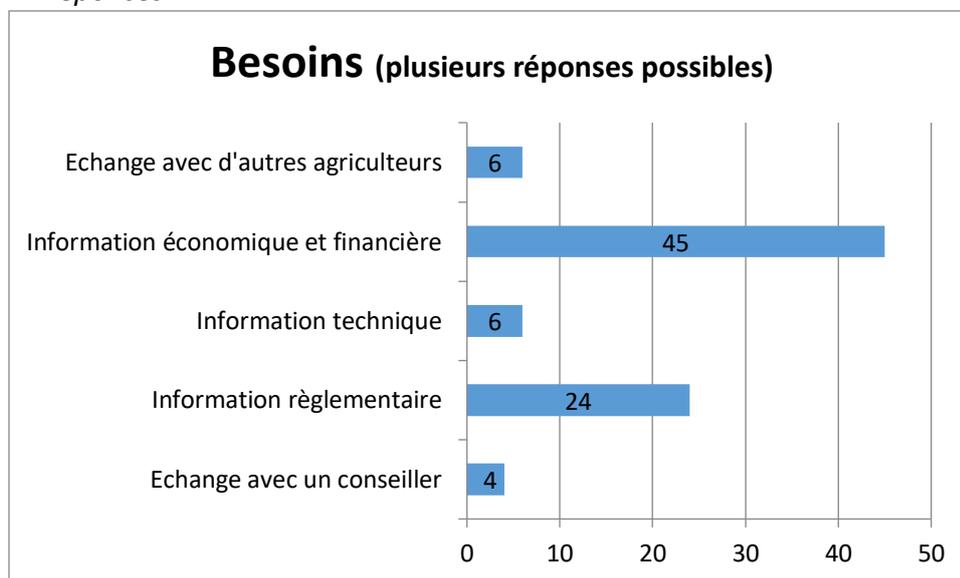
*De quel (s) ordre (s) sont les difficultés que vous rencontrez en cette période de crise ?*

*105 réponses*



*Quels sont vos besoins immédiats ?*

*74 réponses*



Dans le détail par filières :

**En élevage (45 réponses) :**

12,5% des exploitants estiment à 0% leur perte potentielle de Chiffre d'Affaire 2020/2019. 38% estiment cette perte potentielle supérieure ou égale à 50%.



**Les difficultés sur les marchés du lait concernent les AOP/IGP et les fromages. En viande bovine et ovine, elles portent sur la fermeture de la RHD, des boucheries traditionnelles... Tensions également sur l'approvisionnement en aliments (protéines).**

**En cultures (63 réponses) :**

27% des exploitants estiment à 0% leur perte potentielle de Chiffre d'Affaire 2020/2019.  
44% estiment cette perte potentielle supérieure ou égale à 50%.

**L'impact est variable selon le type de culture. Cependant l'impact le plus important est noté majoritairement par les horticulteurs et viticulteurs. Pour ces derniers, ce sont de vendeurs de raisin qui ont répondu, en notant l'absence de débouchés pour leur production.**

**Focus maraichage (13 réponses) – 1,24 M€ de Chiffre d'Affaire moyen :**

15% des exploitants estiment à 0% leur perte potentielle de Chiffre d'Affaire 2020/2019.  
38% estiment cette perte potentielle supérieure ou égale à 50%.

**Les producteurs sont globalement inquiets et s'interrogent vis-à-vis de la demande des consommateurs et des acheteurs.**

**Focus horticulture (13 réponses) – 1,74 M€ de Chiffre d'Affaire moyen :**

Pas d'exploitant sans perte potentielle de Chiffre d'Affaire 2020/2019.

85% estiment cette perte potentielle supérieure ou égale à 50%.

**L'impact est très important : près de 70% évaluent leur baisse de CA >= 80%.**

**Perte des productions de printemps + obligation de les jeter pour pouvoir produire pour l'été.**

**Ventes en circuits courts (105 réponses) :**

4% des exploitants estiment à 0% leur perte potentielle de Chiffre d'Affaire 2020/2019.  
60% estiment cette perte potentielle supérieure ou égale à 50%.

**Impact économique très variable selon les débouchés, les types de produits et la localisation.**

**L'Association des industries agroalimentaires (ANIA) indique dans son dernier baromètre national de début mai que, depuis mars, le chiffre d'Affaire des IAA en France a reculé de -22% durant la période du confinement. Plus de 70% des industries agroalimentaires mettent en avant une baisse de Chiffre d'Affaires et celle-ci est > 50% dans 22% des cas.**

Les résultats sont très contrastés selon les types de produits : les secteurs tels que la pâtisserie industrielle, la biscuiterie, les boissons (vins, bières et particulièrement la brasserie artisanale)... ont été impactés négativement, alors que la farine ou les conserves de fruits ont vu leurs ventes exploser. Principale cause de ce recul, qui touche avant tout les TPE-PME, la fermeture de la RHD (cafés, hôtels, restaurants et cantines), un débouché qui représente près de 30 % de l'activité des IAA.

L'Ania pointe par ailleurs des surcoûts provoqués par la crise sanitaire, qui pénalisent la rentabilité des entreprises : hausses de prix de matières premières, transports, maintenance ou équipement de protection des salariés augmentent les coûts de production en moyenne de 9 % depuis le début de la crise.



Certains opérateurs commencent à s'inquiéter sur les approvisionnements en produits phytosanitaires pour la prochaine campagne 2021, dès lors que certains produits/matières actives viennent de Chine.

L'ouverture de la chasse, entre autres aux sangliers, va faire baisser la pression sur les cultures (prairies, maïs fraîchement semés...).

## **FILIERES CEREALES OLEAGINEUX**

---

**Les filières COP ont été plutôt épargnées par le coronavirus. Seules exceptions, les oléagineux dont les cotations ont suivi l'évolution des cours du pétrole et ont plongé entre mi-février et la mi-mars avant de se reprendre partiellement depuis, le débouché éthanol et l'orge brassicole.** Pour cette dernière, on prévoit pour la campagne actuelle au niveau mondial un ralentissement du commerce de malt d'orge de l'ordre de -5%, en lien avec la fermeture brutale des cafés/hôtels/restaurants, l'arrêt des activités touristiques, l'annulation des grands évènements sportifs, festifs et des salons... Selon Brasseurs de France, plus de 10 M litres de bière (sur 2,25 Mds litres produits), majoritairement en fûts, vont être détruits parce que non consommés à temps en raison du confinement. En effet, les bières en vogue, souvent non pasteurisées, sont plus fragiles et, si elles sont gardées trop longtemps, l'effet olfactif et l'effet gustatif, l'arôme, disparaît. L'enquête de la profession indique également qu'environ 25 % des brasseries sont actuellement à l'arrêt, faute d'activité, et près d'1/4 des brasseries déclarent une perte de  $\geq 50$  % du Chiffre d'Affaires depuis le 15 mars.

**Même si une part croissante d'orges brassicoles part dans l'alimentation animale, l'impact sur les prix payés aux producteurs ne devrait pas trop important sur cette fin de campagne, puisque la majeure partie des contrats est déjà exécutée. Par contre, il pourrait en être autrement pour la prochaine récolte.** Les surfaces en orges de printemps en hausse (+27% / moyenne 2015-2019 en région et +43% au niveau national – Prévisions AGRESTE) augurent une hausse de la production et, faute de débouchés, une partie de l'orge de printemps brassicole pourrait être passée en fourrager avec en conséquence une baisse des prix pour la campagne 2020/21. De plus, les orges d'hiver auront probablement du mal à trouver un débouché en brasserie.

D'un point de vue technique, des inquiétudes viennent des pertes de potentiels sur les céréales et colzas suite à la sécheresse précoce sur certains territoires en région.

Conjoncture marchés :

**Blé : baisse.**

Les prix du blé étaient en baisse ces derniers jours, en raison des pluies tombées en UE et sur la Mer Noire. La publication du rapport mensuel du ministère américain de l'agriculture (USDA) sur l'offre et la demande de produits agricoles dans le monde a accentué la tendance avec une révision à la hausse des stocks de fin de campagne pour



cette année et à un niveau record en 2020-21 : la production UE est prévue à la baisse et les exports français sont toujours très dynamiques sur les Pays Tiers, mais le Covid-19 impacte la consommation mondiale de blé, notamment en alimentation du bétail pour laquelle le maïs est meilleur marché.

#### **Maïs : stable.**

Les prix du maïs français et européen restent soutenus par la demande pour l'alimentation animale, contrairement au maïs américain qui subit une chute des cours particulièrement importante avec l'effondrement des débouchés de l'éthanol, causé par l'arrêt des transports pendant le confinement. La situation pourrait toutefois évoluer à la baisse à moyen terme : la récolte est attendue sur un niveau de 50 MT en Argentine, proche des 100 MT au Brésil et, compte tenu de la situation et des semis records, les stocks de fin la prochaine campagne aux États-Unis seraient les plus importants depuis plus de 30 ans. En Europe c'est une production record également attendue en Ukraine (38 à 40 MT) qui pourrait de nouveau peser sur les cours.

#### **Colza : stable.**

Les cours suivent les évolutions des prix du pétrole, du canola canadien et de l'huile de palme.

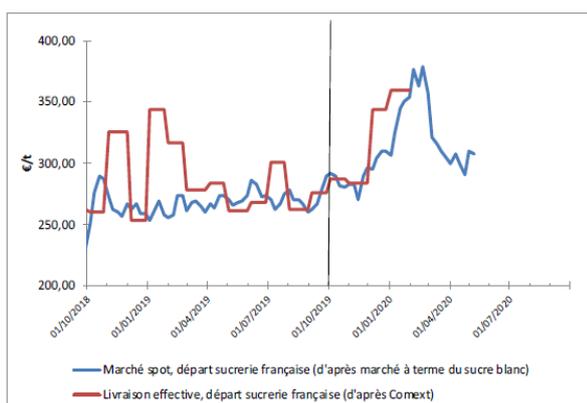
## **FILIERES BETTERAVES/SUCRE**

**Dans le contexte macroéconomique global très lourd, les cours mondiaux du sucre restent au plus bas.** Les annonces brésiliennes cette semaine d'aides pour leur filière domestique de l'éthanol, même si elles étaient prises, seraient probablement insuffisantes pour permettre de soutenir les cours du sucre dans l'environnement actuel, tant la monnaie brésilienne est à un niveau record de faiblesse face au dollar et tant les cours de l'éthanol sont bas, donnant toujours l'avantage à la transformation de la canne en sucre.

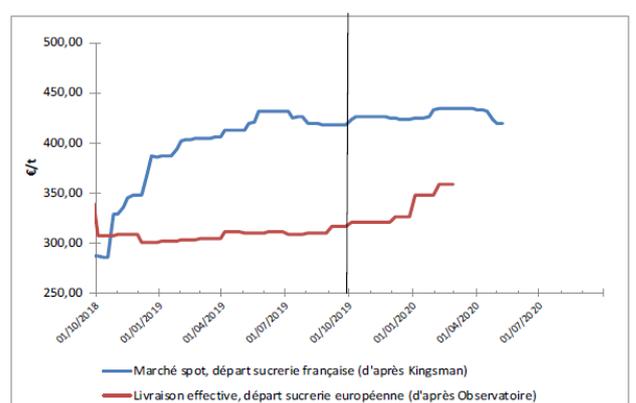
Par ailleurs, l'ensemble des professionnels de la filière au niveau UE sollicitent la Commission européenne pour activer des clauses de sauvegarde à l'importation, par crainte d'effet sur les prix de la campagne à venir. La Commission reste toujours sur une position attentiste pour le moment.

### **VALEUR DU SUCRE (converti sortie usine française)**

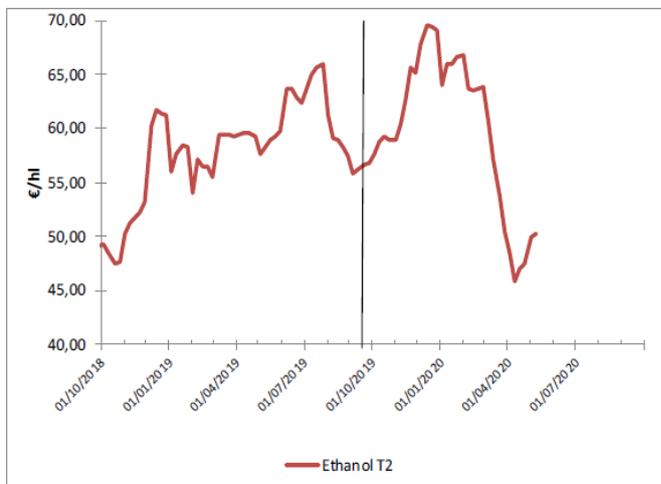
**MARCHÉ MONDIAL**



**MARCHÉ EUROPÉEN**



## VALEUR DE L'ÉTHANOL (carburant uniquement)



L'éthanol au-dessus de 50 €/hl pour la 2<sup>ème</sup> semaine consécutive.

**Les producteurs continuent à faire face à une pression pucerons verts inédite, tant dans son intensité que par sa précocité.** Ces pucerons sont vecteurs de la jaunisse, un virus qui ne s'exprimera que cet été et qui peut impacter fortement le rendement de la culture (30 à 50%). Face à cette situation exceptionnelle, les pouvoirs publics ont modifié l'autorisation de mise sur le marché du Teppeki afin de permettre un usage sur la culture à un stade plus précoce. Une deuxième demande de dérogation est en concernant la possibilité d'appliquer un traitement insecticide supplémentaire pour couvrir, en cas de besoin, toute la période de sensibilité des betteraves aux pucerons verts, c'est-à-dire jusqu'à la couverture du sol.

## FILIERES POMMES DE TERRE

### Consommation en frais (Alsace, Champagne crayeuse)

**Après la hausse de la demande et une belle séquence sur mars/avril, les ventes retournent petit à petit à la normale, notamment en GMS.** Celles vers la restauration ont été en partie compensées par un report vers la vente aux particuliers, en hausse, avec transfert entre producteurs => Les stocks s'amenuisent ou sont terminées selon les variétés.

**Sur les prix, plutôt bon jusqu'à maintenant, une certaine pression due aux stocks en industrie au niveau européen commence à pointer.**

### Industrie (Champagne crayeuse)

Le secteur de la pomme de terre industrielle, qui fait face à la fermeture des fast-food et cantines depuis deux mois, se retrouve en France avec un excédent de 450 000 T. **Mais, alors que les contrats sont réduits par McCain ailleurs, ceux-ci sont maintenus en Champagne, même si pour 2020 tous ne sont pas signés alors que les parcelles sont emblavées.**

### Contact



**Toutefois, la situation pèse sur les prix : il n'y a pas de transactions actuellement, mais le cours à terme de l'industrie à Leipzig est au plus bas et cette cotation sera probablement la base de départ des achats à la reprise.**

Une future usine dont l'ouverture était prévue cette année à Arcis sur Aube (700 Ha de PdT) ne se fera pas avant 2021. Les contrats sont donc caducs. Une bonne centaine d'hectares repart en fécule.

D'un point de vue technique, l'eau manque pour les cultures en Alsace, à un stade normal mais manquant de vigueur. En Champagne, les désherbages sont en passe d'être terminés et la levée commence pour les plantations de la première quinzaine d'avril environ. Les pluies du 30 avril et 1er mai ont pu rebattre quelques parcelles, mais sans comparaison avec 2019. Comme en betteraves, dès la levée, les pucerons sont présents et en quantité

**A l'échelle nationale, la filière se mobilise pour trouver une valorisation aux quelques 450 000 T d'excédent de PdT (200 000 T qui étaient destinées au marché français et 250 000 T à l'exportation) privées du débouché de la RHD (plus de 90% de commandes en moins).** Aux côtés du basculement sur le marché du frais, de la méthanisation, des dons, de l'amidonnerie..., l'alimentation animale paraît être le levier le plus significatif en termes de volumes pour absorber ce surplus de production.

**Aussi la filière informe les éleveurs que des PdT sont potentiellement disponibles pour l'alimentation de leurs animaux.** En parallèle, elle sollicite une aide d'urgence de l'Etat et de l'UE pour accompagner et supporter les surcoûts du transport et de la logistique des producteurs vers les éleveurs. Le budget nécessaire pour rediriger les stocks est estimé à 35 M€ maximum.

## **TOUS ELEVAGES**

---

En alimentation du bétail, l'activité est stable. Le Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale prévoit un recul de la production de -4% pour 2020, principalement pour cause de réduction de la production laitière et du ralentissement de certaines filières en volailles. Par ailleurs le SNIA évoque une probable augmentation des coûts de production des fabricants d'alimentation animale dans les prochains mois (à partir de juillet ?). En cause : la hausse du coût du transport, les répercussions de la crise sanitaire, mais aussi l'augmentation importante du prix des vitamines et oligo-éléments.

## **FILIERE BOVINS LAIT**

---

**Les changements des circuits de consommation des produits laitiers de la RHD et des marchés de plein air vers les GMS se confirment semaines après semaines : sur 7 semaines de confinement, les ventes du rayon crèmerie sont toujours supérieures à 2019 de 18%.** Malgré l'arrêt des ventes en RHD (de -75% à -85%), le ralentissement des

### **Contact**

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



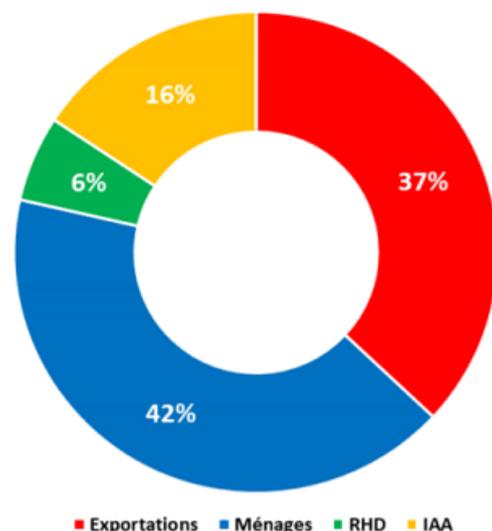
fabrications industrielles (-25 %) et le ralentissement des ventes en frais traditionnel, la progression des achats par les ménages (tous produits laitiers confondus) a permis d'amortir une grande partie de ces pertes, voir aurait même plus que compensé la chute de consommation en RHD (qui représentait l'équivalent de 6 % de la collecte laitière française en 2017) selon IDELE, en partie avec la constitution de stocks de précaution par les ménages. **La situation est toutefois à nuancer car, même si l'équilibre semble trouvé en volume, il sera dégradé en termes de valeur**, car le mix-produit des industriels a été déséquilibré (achats de produits laitiers basiques et stockables) et de nombreuses productions en AOP fromagères sont en crises, au sein desquelles des entreprises sont en difficultés, d'autant plus qu'elles sont de petites tailles et centrées sur une gamme réduite de produits (telles que les fromageries d'Auxon, Marcoux, Schertenleib, ou encore Lincet).

**Côté exportations (valorisent 37 % de la collecte en 2017)**, alors que le commerce extérieur intra comme extra-communautaire était attendu au ralenti (problèmes logistiques liés aux contrôles sanitaires aux frontières ou à la pénurie de chauffeurs, baisse de la demande internationale et logique des renationalisations des approvisionnements), **son dynamisme en mars et depuis début 2020 étonne et sous-entend que le commerce international de produits laitiers français aurait été peu impacté par la crise sanitaire. Ainsi, sur mars, les volumes exportés sont en hausse de +9,8% / 2019 et en progression de +4,3% sur le 1er trimestre (sources douanes françaises – lettre conjoncture CNIEL).**

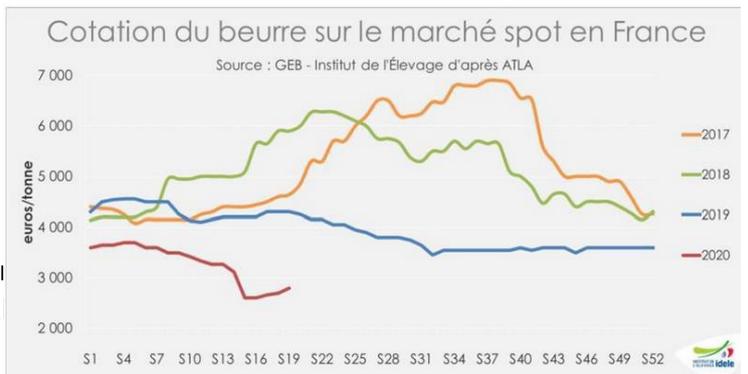
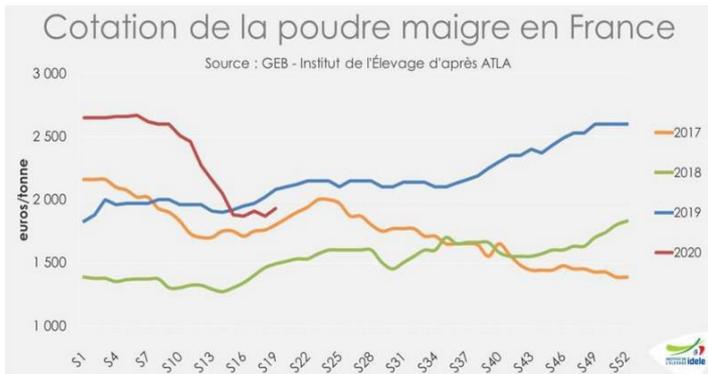
Le décalage entre la signature des contrats et la date de livraison à l'exportation (2-3 mois après) peut toutefois laisser craindre que la baisse des expéditions n'apparaîtra que dans les prochains mois/à partir de l'été.

**Pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis le début de l'année, le cumul de la collecte laitière régionale 2020 est inférieure à celle de 2019 : -0,3%/2019 au 3 mai, selon FranceAgriMer.** Au niveau national, le déficit par rapport à la référence de 2019 s'accroît un peu plus puisqu'il passe de -0,4%/2019 au 26 avril à -0,8%/2019 au 3 mai. L'arrêt de croissance de la collecte française semble se confirmer et ce qui fait dire à plusieurs opérateurs que l'écrêtement demandé du pic de production serait atteint. La conjonction de plusieurs facteurs pourrait justifier cela : un mois d'avril chaud et sec, une réduction des cheptels et une incitation à la réduction de la collecte (dispositif d'aides à la réduction du CNIEL, baisse de prix des collecteurs).

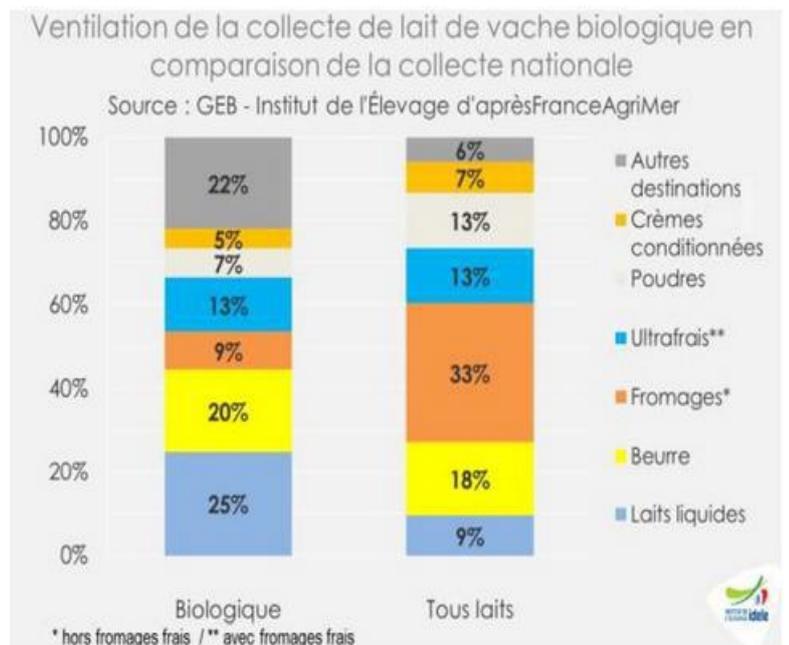
**Destination de la collecte française en 2017 (Equivalent lait selon la MSU)**  
Source GEB-Idele d'après SSP, Eurostat, Gira FS & IRI



**Aussi, sur les marchés, la baisse des cours de la poudre maigre et du beurre semble enrayée après la chute vertigineuse sur mars/avril, puisqu'ils regagnent respectivement 60 €/T et 100 €/T en une semaine.**



Malgré son positionnement « haut de gamme », l'AB a su maintenir pendant la crise sa dynamique de consommation existante depuis plusieurs années. Le mix-produit de la majeure partie de la production a permis à la filière lait biologique de profiter du report des achats des ménages vers les produits laitiers essentiels ou basiques (lait, beurre), contrairement au lait conventionnel dont les fromages représentent près du tiers de la valorisation (contre seulement 9 % en lait bio). De plus, la filière lait bio dépend très peu de l'exportation et de la RHD pour sa valorisation économique.



La production de lait bio a doublé en l'espace de 6 ans en France et avoisine 1 MdsL en données glissantes sur 1 an (101,5 ML en Grand Est en 2019, soit +9% / 2018). Malgré une partie de la production déclassée notamment au printemps au moment de la hausse saisonnière de la collecte, la poursuite de la croissance de la consommation et la progression de la transformation permettent de garder un prix du lait AB relativement stable par rapport aux années précédentes et il devrait être assez épargné par la crise.

Cette tendance est un peu différente de celle des autres pays européens (Allemagne, Danemark, Autriche) où l'on assiste à un ralentissement des conversions en 2020 et où le niveau de prix qui tendent à stagner voire à diminuer par rapport aux années précédentes.

## Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



## FILIERE VIANDE BOVINE

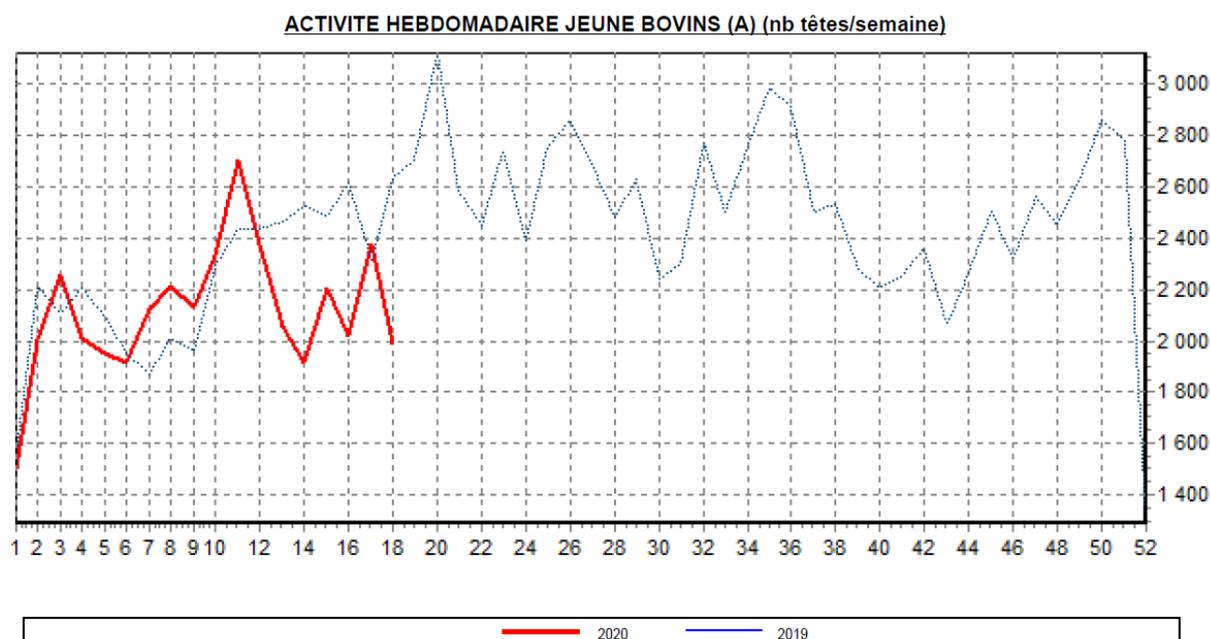
La filière bovine continue de faire face à un bouleversement de ses débouchés avec l'absence de la RHD et le report partiel sur les achats des ménages. Même si le déconfinement est effectif depuis le 11/05, les hôtels/restaurants sont encore fermés, la restauration collective n'est que très partiellement en activité et la restauration scolaire ne devrait ouvrir en totalité qu'en septembre. En parallèle, on assiste à une baisse de la consommation sur la dernière semaine en GMS et en boucheries, alors que la vente en circuits courts par les éleveurs (et donc la demande associée en prestations auprès des transformateurs) reste très soutenue.

Ceci induit un manque de lisibilité sur les commandes pour les abatteurs/transformateurs et une gestion au jour le jour avec des compléments au fil de l'eau. A noter un retour quasi à la normale en termes de présence des salariés, avec cependant un certain ralentissement de la production dû à la mise en place de mesure de protection sanitaire des salariés. Une crainte existe malgré tout vis-à-vis d'apparition de « cas contact » qui pourrait rapidement paralyser une entreprise, à l'image de ce qui se passe dans certains abattoirs aux Etats Unis.

Le marché est toujours difficile notamment en JB où le stock d'animaux en ferme tend à croître faute de débouchés, comme l'illustre la baisse d'activité sur les dernières semaines sur le graphique ci-dessous.



**PRODUCTION REGIONALE ABATTUE EN 2020**  
Volume de la production - Région Grand Est - Toutes destinations confondues



Les travaux d'Interbev et de l'IDELE au niveau national le confirment : le stock de JB en retard d'enlèvement (8 900 têtes au 3 mai dernier) se concentre en Pays de la Loire,

### Contact

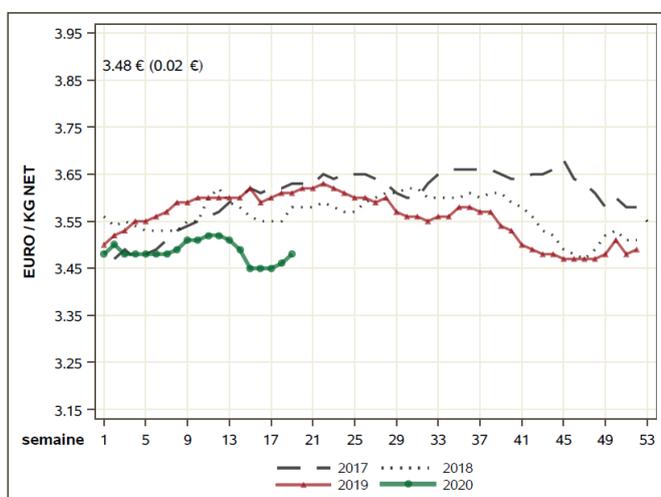
Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



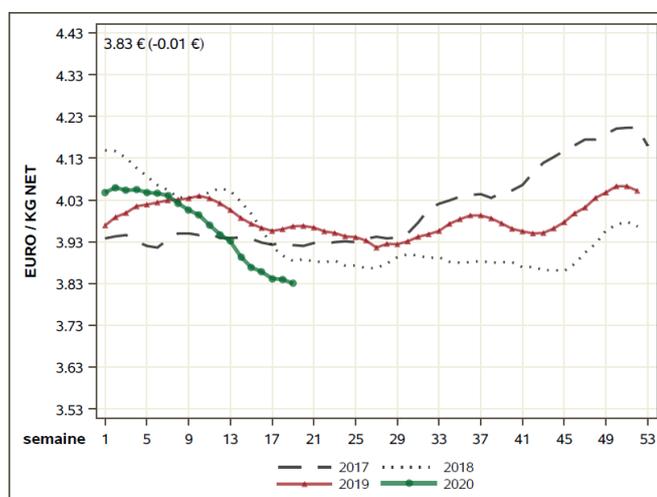
Nouvelle Aquitaine (21% pour chaque région), suivi du Grand Est (16% du retard). En région, ce stock correspond à une semaine d'abattage de retard (sur les 9 dernières semaines) avec un accroissement significatif des effectifs de mâles de 22 à 24 mois.

**La situation pèse sur les prix : même si elles repartent légèrement à la hausse pour certaines catégories par rapport à la semaine précédente (vaches, génisses), les cotations restent à un niveau très bas et les animaux hors des standards (trop lourds, trop âgés...) ou de qualité ne trouvent pas preneur ou font l'objet de décotes. De plus, compte tenu des éléments évoqués au-dessus, les prix sont toujours très dégradés en JB. Certains acteurs cependant espèrent un rebond et mettent en avant la volonté des GMS d'augmenter la rémunération des éleveurs avec des annonces d'enseigne depuis quelques jours. De plus, un frémissement du commerce export est signalé.**

PRIX MOYEN PONDERE DES GROS BOVINS ENTREE ABATTOIR  
Semaine 19 du 04/05/20 au 10/05/20



COTATION HEBDOMADAIRE FRANCAISE DU JEUNE BOVIN CLASSE U  
Semaine 19 du 04/05/20 au 10/05/20



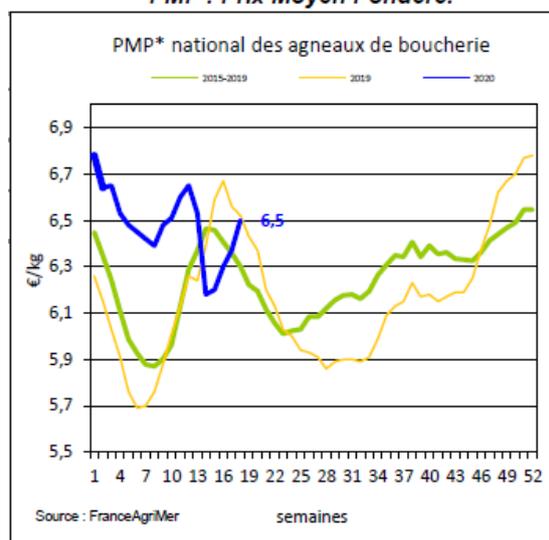
Enfin, le Ministre de l'agriculture a appelé début mai les acteurs de la filière à réagir face à la situation des éleveurs : il indique que sur le steak haché il est nécessaire de mieux évaluer la part du prix payé par le consommateur qui revient à l'éleveur afin qu'il puisse impérativement couvrir ses coûts de production.

## FILIERE VIANDE OVINE

Habitué à une baisse des prix après la période de Pâques, la filière ovine poursuit son année atypique avec un prix de l'agneau en légère hausse (autour de 6,5 €/kgc), soit un retour à un niveau de prix d'avant crise Covid-19.

Ceci s'explique par le peu de disponibilité tant en agneaux qu'en brebis dans les élevages de la Région, de la mise en avant de l'agneau français dans les GMS et enfin du fait d'une consommation soutenue dans le cadre du Ramadan.

### \* PMP : Prix Moyen Pondéré.



### Contact

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



Cependant, la légère baisse des cours au niveau national en semaine 19 (6,47 €/kgc) annonce peut-être le signe que le marché commence à s'alourdir, avec l'arrivée des agneaux d'herbe, de ceux des bassins laitiers ou le retour des importations.

## **FILIERES FRUITS ET LEGUMES**

---

**De manière globale, toujours un bon contexte pour la commercialisation des produits que ce soit en vente en fermes ou en GMS.**

Les petites structures, qui vendent en direct souvent, tirent leur épingle du jeu : ils ont su s'adapter pour maintenir leur activité, ou trouver des débouchés alternatifs si nécessaire (GMS par exemple). Beaucoup ont eu un surcroît d'activité et espèrent garder une partie des clients supplémentaires même après la crise.

C'est beaucoup plus mitigé pour les exploitations importantes avec des problèmes organisationnels liés à la main d'œuvre et à la mise en place des gestes barrières : les personnes disponibles cette année (souvent locales) ne sont pas qualifiées et supportent difficilement les conditions de travail, ce qui pèse directement sur les coûts de productions. Ce point devient encore plus compliqué depuis le 11 mai, avec le déconfinement : les "actifs" en chômage partiel reprenant leur travail habituel.

Pour certains acteurs spécialisés dans la production et dans la transformation de légumes 4ème gamme crus prêts à l'emploi, principalement à destination de la RHD et de l'industrie de la 4ème gamme, la situation est plus difficile. Faute de débouchés (restauration collective fermée et les GMS ont fermé les lignes bio), une partie de la production, y compris en AB, sera certainement détruite (jusqu'à 20 % de production qui ne trouve pas preneurs dans les conserveries). C'est toutefois beaucoup moins que ce qui était craint au mois de mars (jusqu'à 50 % de destruction) grâce au fait que les GMS ont repris leur activité. Compte tenu de la situation et faute de débouchés, pas d'embauche de saisonniers habituellement recrutés (conditionnement...).

**La mise en place d'un protocole de biosécurité pour accueillir les consommateurs sur les libres-cueillettes est en place depuis le 11 mai. Cette réouverture des parcelles, sous conditions, tombe à point pour les fraises pour écrêter le pic de production.**

### **Asperges**

---

Au niveau des GMS, les prix se maintiennent actuellement : il y a une demande de la part de l'ensemble des enseignes, qui privilégient les origines France. Globalement, les volumes produits trouvent preneur sans trop de difficultés, à l'exception de certains lots sous tension (catégorie 2, gros calibres 22+).

Néanmoins, la fermeture pour certains producteurs de leurs débouchés habituels (RHD, marchés, vente en bord de route...) les incite à trouver de nouveaux marchés pour écouler leur production, ce qui augmente le nombre de metteurs en marchés avec des perturbations au niveau de l'offre => tend à mettre progressivement une certaine pression sur les prix au niveau de la production.

Compte tenu de toutes les difficultés de l'année, notamment liées à la main d'œuvre qui représente presque la moitié des charges de production pour l'asperge (baisse des



surfaces mises en production [de l'ordre de -15% en Alsace par exemple], difficultés pour la récolte, baisse de productivité...), il est impératif que les prix soient rémunérateurs.

### **Fraises**

---

Avec une dizaine de jour d'avance, dû aux bonnes conditions météo du mois d'avril, la production a débuté il y a dix jours et se généralise à l'ensemble des producteurs depuis la fin de semaine dernière, avec des fruits qui sont à maturité.

### **Maraichage**

---

La majorité des cultures n'a pas encore commencé.

En primeur, il y a la salade et le radis principalement qui sont disponibles : ont poussé très vite vue les conditions météo d'avril, et le gel ne leur a pas été défavorable. Peu de maladies actuellement, le temps étant assez sec.

Les autres légumes (types tomate, concombre, poivron, aubergine...) sont encore en phase de plantations. Là encore les conditions sont très poussantes. A noter quelques problèmes de livraison qui tardent, ce qui entraîne une baisse de qualité des plants.

Que ce soit pour les primeurs ou les légumes ratatouilles, il est difficile de trouver des équipes bien formées.

### **Chou – Alliacé**

---

Les plantations sont en cours.

En Alsace, la plupart des producteurs font appels à de la main d'œuvre locale ou utilisent les plateformes développées récemment (WiziFarm...) : il n'y a donc pas de problème de main d'œuvre pour le moment, mais la situation va évoluer avec la reprise d'activité des personnes au chômage partiel.

### **Oignon – Ail - Echalote**

---

En Alsace, les stocks sont quasiment vides pour l'oignon et l'échalote. Des problèmes existent pour écouler les échalons, mais la situation n'est pas liée au COVID.

Les semis ont été réalisés en mars-avril pour les oignons et échalote. Plantations en octobre dernier pour l'ail. En ce moment, phase de désherbage ou traitement fongique, qui n'implique pas de besoin en main d'œuvre particulier.

Inquiétude sur le marché (débouchés, prix...) pour les oignons de jours courts (se récoltent en juin) et pour l'ail (fin juin-juillet) et même questionnement pour les semis de printemps qui se récolteront plus tardivement.

## **FILIERE VIGNE ET VINS**

---

**Lors d'une réunion entre Bruno Le Maire, Didier Guillaume et Olivier Dusopt, et l'ensemble professionnels de la filière viti-vinicole française, un plan de soutien à la filière vin a été annoncé le 11 mai pour faire face à la fermeture administrative de nombreux établissements depuis le 15 mars 2020 et aux difficultés sur les marchés à l'exportation (y compris l'instauration des sanctions américaines sur les importations de vin en novembre 2019). Il comporte 3 mesures de soutien spécifiques au secteur :**

### **Contact**

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>



- des exonérations jusqu'à 100 % des cotisations sociales et charges sociales patronales pour les TPE et PME les plus en difficulté, pour un budget de 100 M€,
- un dispositif de distillation de crise à hauteur de 140 M€ pour un volume correspondant à 2 M HI de vins excédentaires (60 M€ d'aides + 80 M€ prélevés sur l'enveloppe annuelle nationale d'aide de l'Organisation Commune du Marché (OCM) vin),
- une relance de la demande d'un fonds de compensation au niveau européen.

**L'accueil de la profession a été mitigé : elle juge le plan d'aide insuffisant puisque les viticulteurs souhaitent un plan de relance d'au moins 500 M€ incluant l'autorisation d'une distillation de crise d'au moins 3 M HI pour un budget de 260 M€. Les ministres ont insisté sur le fait que le plan proposé est une 1<sup>ère</sup> étape et que ce plan pourrait être renforcé dans les prochaines semaines si nécessaire.**

### **Vignoble alsacien**

La baisse des ventes liées au COVID se poursuit semaine après semaine et s'élèvent déjà à 30 M€ à fin avril : les ventes au caveau sont quasi nulles, le marché national plonge de plus de 60% et l'export résiste un peu mieux mais avec des situations très contrastées d'un pays à l'autre.

Compte tenu de la situation, des mesures de crise sont actuellement en discussion entre les familles professionnelles en Alsace : baisse conjoncturelle des rendements en 2020, mise place d'une réserve interprofessionnelle pour les AOP Alsace blancs, distillation de crise. Elles pourraient être actionnées concomitamment vu l'ampleur du désastre.

En parallèle de ces sujets, le CIVA a élaboré un plan de rebond massif sur tous les marchés cibles prioritaires pour les vins d'Alsace. La mise en œuvre sur le terrain des réseaux sociaux a démarré la semaine passée. Arrive une vague média d'ampleur sur tout le territoire national.

### **Vignoble champenois**

**Les statistiques des expéditions de Champagne incluant les 1<sup>ers</sup> impacts du Covid-19 ont été publiées récemment par le CIVC. Pour le mois de mars, elles indiquent un volume de 13,5 M bteilles, en recul de -22% par rapport à celui de mars 2019.** Tous les marchés et toutes les catégories professionnelles sont concernés, mais c'est principalement la France et l'UE qui sont impactées (respectivement -33% et -20%), même si, pour cette dernière, les expéditions de précaution sur janvier/février à destination du Royaume-Uni, par anticipation d'un possible Brexit, ont dû peser dans les chiffres du mois de mars.

**Sur les 3 premiers mois de 2020, les expéditions s'établissent à 46,3 M bteilles, soit un retrait de -10 M bteilles / 2019.** Les expéditions des maisons diminuent de -8% (36 M bteilles), celles des coopératives sont en recul de -9% (4,4 M bteilles) et celles des vigneronns baissent de -21% (5,9 M bteilles). Là aussi tous les marchés et toutes les catégories professionnelles sont en repli à l'exception des expéditions des maisons à destination des Pays Tiers qui profitent encore d'une hausse de 3%, liée en partie à une anticipation des envois vers les Etats-Unis en janvier et en février en prévision des

#### **Contact**



annonces de surtaxes des vins français aux Etats-Unis, qui ne se sont pas concrétisées. Même si la période n'est pas significative, de janvier à mars 2020, la France représente 42% des expéditions (-12%), l'UE compte pour 24% (-19%) et les Pays Tiers totalisent 34% (+1%).

Sur douze mois, les expéditions sont en baisse de plus 3% et atteignent 292,5 M bouteilles. Les ventes sur avril sont toujours aussi difficiles et les premières tendances indiquent un recul des expéditions qui pourrait atteindre -80% / 2019. **Enfin, les prévisions globales des expéditions pour la Champagne pour 2020 évoquent un total de 200 M bouteilles, soit une baisse de 100 M bouteilles / 2019 et une perte potentielle de 1,7 Mds€ de Chiffre d'Affaires.** En conséquence, et bien qu'il sera fixé bien plus tard en saison, on peut supposer que le rendement de l'appellation pourrait être annoncé en fort retrait.

**Face à la situation, l'interprofession s'est réunie le 7 mai dernier pour définir des mesures d'urgence :**

- **report des échéances du paiement de la vendange 2019** : les deux dernières échéances de paiements des raisins de juin et septembre 2020 peuvent être décalées jusqu'à, respectivement et au plus tard, les 5 octobre 2020 et le 5 janvier 2021. Dans ce cas, le montant de la créance est augmenté d'un taux d'intérêt annuel de 1,5 %.
  - => Les potentielles difficultés de trésorerie qui étaient susceptibles d'apparaître dans le vignoble en fin d'année pourraient se précipiter et intervenir dès juin = mois correspondant aussi pour les vignerons à une sortie dépense importante pour le palissage.
- **suspension du marché des bouteilles vieillies sur lattes jusqu'au 8 juin** : elle concerne un marché de 10 à 15 M bouteilles/an et vise à préserver la valeur du stock et à empêcher un déstockage massif de cette réserve, qui pourrait alimenter des ventes de Champagne à très bas prix. C'est une décision temporaire dans l'attente de la décision de la Commission européenne sur l'encadrement des promotions dans les enseignes de la distribution. En effet, l'interprofession sollicite l'Etat et la Commission européenne et veut s'appuyer sur l'article 222 de l'OCM (Organisation commune du marché) qui autorise la prise de mesures contraires au droit européen de la concurrence dans des périodes de déséquilibres graves sur les marchés.

Côté main d'oeuvre pour la vendange 2020, la tension sur l'accès aux travailleurs étrangers (Pays de l'Est pour l'essentiel) semble baisser avec les assouplissements faits par le gouvernement. Restera cependant le casse-tête de la gestion des précautions sanitaires Covid-19 et notamment la distanciation physique pour l'hébergement, la restauration et le transport.



## TOURISME A LA FERME/VENTE DIRECTE/CIRUITS COURTS

---

Comme pour de nombreux autres secteurs, les réouvertures à partir du 11/05 devraient donner un peu d'air aux circuits court/vente directe (maraîchage, pépinière...). Les marchés pour produits alimentaires vont ainsi pouvoir être rouverts sur décision des maires.

## DIVERS

---

### **L'UE et le Mexique finalisent leur accord de libre échange**

---

Alors que la notion de souveraineté alimentaire est remise au 1<sup>er</sup> plan à la lueur de la crise économique et sanitaire actuelle liée au coronavirus et que le "consommer moins, mieux et local est plus que jamais au cœur de leurs préoccupations", l'UE et le Mexique viennent de finaliser un accord de libre-échange le 28/04 dernier. Il inclut pour l'UE l'introduction de contingents d'importation notamment pour la viande bovine (10 000 Teq) avec un droit de 7,5% introduit progressivement en 5 ans, et d'un droit préférentiel pour 10 000 T de viande de volaille, tout comme pour la viande de porc (10 000 Teq). Par ailleurs, le miel mexicain bénéficiera d'une libéralisation complète dans 7 ans avec un contingent tarifaire de 35 000 T en franchise de droits. A l'inverse, l'UE bénéficiera d'un meilleur accès au marché mexicain pour le fromage et les produits laitiers avec notamment un contingent tarifaire de 20 000 T en 5 ans pour les fromages affinés et de 5 000 T en 5 ans pour les fromages frais, et 50 000 T en 5 ans pour le lait écrémé en poudre. La viande de porc sera entièrement libéralisée et la volaille bénéficiera d'une libéralisation complète pour la viande de poulet désossée mécaniquement et 20 000 T de cuisses de poulet. **L'accord doit désormais être voté par le Conseil et le Parlement européen.**

### **Boues de stations d'épuration et composts (suite)**

---

En raison des dispositions réglementaires qui ont interdit l'épandage de boues non-hygiénisées, l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse (RMC) annonce une aide exceptionnelle pour les 500 stations d'épuration de son territoire qui devront engager des frais supplémentaires pour le traitement de leurs boues : soit pour permettre leur épandage (par hygiénisation ou compostage), soit pour les envoyer dans une filière alternative (méthanisation ou incinération par exemple). L'agence estime qu'à l'échelle du bassin, les restrictions d'épandage auraient entraîné un doublement des coûts de traitement des boues. Au total, le coût s'élève à 60 M€, soit 10% environ du budget annuel de l'agence RMC.

### **L'appel de sept grandes organisations agricoles pour «rebâtir notre souveraineté alimentaire»**

---

Dans une tribune parue le 5 mai, la FNSEA, les Jeunes agriculteurs, la Confédération nationale de la mutualité, la coopération et du crédit agricoles (CNMCCA), la Coopération agricole, la Fédération nationale du Crédit agricole (FNCA), Groupama assurances mutuelles, la Mutualité sociale agricole (MSA) et l'Assemblée permanente des chambres



d'agriculture (APCA) proposent «un pacte de confiance» pour «rebâtir notre souveraineté alimentaire».

<https://www.lopinion.fr/edition/economie/rebatir-notre-souverainete-alimentaire-l-appel-sept-grandes-216991>

---

**Contact**

Chambre Régionale d'Agriculture du Grand-Est - Equipe Economie - <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/>

